

Règlement d'Examen : BTS MCO

Code RNCP : 38362

Diplôme Education Nationale : n° 32031213

Niveau : 5

Mode d'évaluation : Candidat en contrat d'apprentissage : en CCF et en ponctuelle.

Candidat en contrat pro : Toutes les épreuves et sous-épreuves seront en ponctuelle.

BTS Management Commercial Opérationnel	Candidats apprentis (CFA habilité)			
Épreuves	Unité	coef	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	3	écrit	4h
E2 Communication en langue vivante étrangère	U2	3	Ponctuelle écrite	2h
E21 Compréhension de l'écrit et expression écrite	U21	1,5		
E22 Compréhension de l'oral, production orale en continu et en interaction	U22	1,5		
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	3	Ponctuelle écrite	4h
E4 Développement de la relation client et vente conseil et Animation, dynamisation de l'offre commerciale	U4	6	CCF	
E41 Développement de la relation client et vente conseil	U41	3		
E42 Animation, dynamisation de l'offre commerciale	U42	3		
E5 Gestion opérationnelle	U5	3	Ponctuelle écrite	3h
E6 Management de l'équipe commerciale	U6	3	CCF	4h30
EF1 Communication en Langue vivante **)	UF1		Ponctuelle orale	20 min (20 mn de préparation)
EF2 Parcours de Professionnalisation à l'étranger	UF2		Ponctuelle orale	20 mn
EF3 Entrepreneuriat	UF3		Ponctuelle orale	20 mn

La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Obtention du diplôme si moyenne d'examen supérieure ou égale à 10/20.

Le titulaire d'un diplôme équivalent peut être dispensé de certaines unités certificatives après validation par les services du rectorat

Actualisé selon la dernière version du Référentiel du diplôme